

Le Stéphanois

MAI 2022
44^{IÈME} VOLUME N°5



*Une légende s'éteint,
Alban Bournival!*

Page 4

MON VOYAGE

Nouvelle chronique
voyage P. 27

ORGANISME

Afeas, femme et
politique P. 35



De la douceur, pour les mamans

819 299-3858
lestephanois@cgocable.ca
www.lestephanois.ca

Photographie de
Melike Benli



vitres d'autos
remplacement • réparation



ESTIMATION
RÉPARATION
REMPACEMENT

819.535.5535

ORGANISMES

AFÉAS St-Étienne-des-Grès
Christiane Caron, 535-6483

AFÉAS St-Thomas-de-Caxton
Thérèse Lesieur, 376-0770

Âge d'Or Saint-Étienne
Réjean Aubry, 535-3546

Âge d'Or Saint-Thomas
Liette Lamy, 296-3285

Al-anon
Salle communautaire lundi - 20 h

Baseball mineur
Marcelyn Ricard, 609-1669

Centre d'éducation populaire
Claudia Boisvert, 299-3859

Centre de la petite enfance
Marie-France Hamel, 844-270-5055

Chorale
Gérard Bourassa, 535-9820

Club Optimiste
819 609-5580

Comité pers. seules et malades
CAB Laviolette, 378-6050

Coop-santé Les Grès
Danielle Carbonneau, 695-1025

Croix-rouge
Gilberte St-Pierre, 374-2774

Développement et paix
Caroline Young Grenier, 535-6170

École Ami-Joie-et-Des-Grès
France Beaudry, 840-4322

Équipe de Vie Communautaire (EVC)
Andrée P. Bournival, 535-3506

Eurêka recherche sauvetage
Pierre Vallée, 535-7166

Fondation services de santé Les Grès
José Estevan, 535-3035

Le Stéphanois (journal)
Amina Chaffai, 299-3858

Urgence 911 Info-santé 811

Ligue de quilles
Diane Désaulniers, 535-7197

Ligue de balle amicale
Steeve Blais, 535-9154

Marguilliers Saint-Étienne
Guy Lebrun, 535-2411

Mouvement Scout
299-3832 - poste 3214

Noël du pauvre
Andrée B. Plourde, 535-3506

O.M. Habitation
378-5438

Ouvroir
France Samson, 489-1298

Paroisses catholiques
Paroisse Notre-Dame-de-l'Alliance, 655-0190
Saint-Étienne-des-Grès, 535-3116
Saint-Thomas-de-Caxton, 296-3875

Premiers répondants
Éric Martel, 448-6958

Prévention suicide
Ligne d'intervention, 379-9238
Ligne Jeunesse, 691-0818

Rosaire mensuel (comité marial)
Denyse Lampron, 535-3174

Service des loisirs
Ghislain Dupont, 371-7583

Soccer
Marc Pilon, 299-3832 - poste 3219

Société canadienne du cancer
Marcel Mélançon, 535-3707

Société d'histoire Saint-Étienne
René Duplessis, 535-3146

Société St-Jean-Baptiste
Marc Bournival, 535-3298

Taekwon-do
Danielle Pelissier, 535-7166

Viactive Stéphanoise
Lise Phaneuf, 535-2452

Ferme
Ferme Éthier, 376-8062

Fosses septiques
- Claude Grenier, 535-7100
- Test-Eau-Sol, 840-6777

Garage
- Duplessis mécanique, 535-5535
- JM Grenier auto, 535-2067

Immobilier
- Remax Nancy Aubry, 373-7140
- Remax Patrick Lynch, 699-8882

Médecins
Clinique médicale Les Grès, 535-6512

Municipalité
Hôtel de ville, 299-3832

Notaire
Clermont Julie, 535-5513

Optométriste
Centre visuel Les Grès, 376-8886

Pharmacie
Daniel Deschênes, 535-6500

Services financiers
Desjardins Caisse de l'Ouest
de la Mauricie, 535-2018

Transport Excavation
- Les Entreprises Steve Allard, 996-0920
- Rolland Bouchard, 535-2177

TARIFS 2022	ANNÉE	6 MOIS	1 MOIS
-------------	-------	--------	--------

1 page 193mm x 254mm	1 235 \$	825 \$	185 \$
-------------------------	----------	--------	--------

1 demi page 193mm x 125mm	755 \$	500 \$	110 \$
------------------------------	--------	--------	--------

1 tiers de page 193mm x 83mm	530 \$	350 \$	80 \$
---------------------------------	--------	--------	-------

1 quart de page H - 193mm x 63mm V - 95mm x 130mm	430 \$	290 \$	65 \$
---	--------	--------	-------

Carte d'affaires 95mm x 50mm	285 \$	195 \$	45 \$
---------------------------------	--------	--------	-------

Publicité payable avec la commande.

Tout changement demandé dans une publicité sera sujet à des frais supplémentaires déterminés selon la complexité du changement demandé.

ABONNEMENT ANNUEL <i>par la poste</i>	42 \$
---------------------------------------	-------

DATE DE TOMBÉE	Textes et annonces au plus tard le	7 DU MOIS
-------------------	---------------------------------------	--------------

Soit en les expédiant à l'adresse suivante :
Le Stéphanois, CP. 282, Saint-Étienne-des-Grès, G0X 2P0
Soit par courriel : lestephanois@cgcable.ca



2 000 copies

Le Stéphanois inc.,
journal communautaire mensuel
administré et conçu par des
bénévoles, est distribué par la
poste à tous les résidents de
Saint-Étienne-des-Grès.

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Impression : Modoc

Infographie : zyfora

JOURNAL MEMBRE DE

LE STÉPHANOIS REÇOIT LE SUPPORT DE



ANNONCEURS ANNUELS

Arpenteur-géomètre
- Brodeur L'Heureux Durocher, 538-2515
- Géomatique BLP
Trois-Rivières, 378-7557
Shawinigan, 536-0833

Bois de chauffage
La bûche carrée, 379-1525

Boucherie
J.-C. Fortin, 535-3114

Chiropratique
Audrey Corriveau, 535-9148

Construction
Maçonnerie Cartier inc., 694-4593

Dentiste
Marie-Claude Bonin, 535-6868

Dépanneur
Dépanneur Crevier, 535-9137

Député
- Simon Allaire, 228-9722
- Yves Perron, 296-3971

Ébénisterie
Design Max, 244-2364

Épicerie
Marché Bonichoix, 535-3115

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente, Amina Chaffai
Vice-présidente, Julie Clermont
Secrétaire, René-J. Lemire
Trésorier, Claude Granger
Administratrice, Marie-Ève Magny

PRODUCTION

Coordination, Amina Chaffai, 299-3858
Direction graphique, Suzanne Boulanger
Correction, Louise Lacroix
Publicité, vente, Amina Chaffai
Distribution, Georges Blais
Webmestre et support informatique,
Michel J. Côté, lestephanois@cgcable.ca

RÉDACTION

Comité :
Amina Chaffai,
Julie Clermont,
René-J. Lemire
Chroniqueurs :
Denis Boisvert
Amina Chaffai
Julie Clermont
René Duplessis
René Grenier
Dani Guilbert
Reporter :
René Grenier,
299-3858

COLLABORATEURS(TRICES) AU PRÉSENT NUMÉRO

Louise B. Germain, Guy Bellemare, Gilbert Bournival, Marc Bournival, Odette Brûlé, Rose Marie C. Bourassa, Christiane Caron, Jean-René Duplessis, René Gélinas, Louise Lacroix, Caroline Laroche, Guy Lebrun, Geneviève Massicotte, Nancy Mignault, Andrée P. Bournival, Sonia Richard, Henriette St-Pierre, Nathalie Vallée



On "bénévole" moins qu'avant?

PAR AMINA CHAFFAI, PRÉSIDENTE

Depuis quelques années, on ne se précipite pas aux portes pour faire du bénévolat. Tous les organismes sont à court de bras pour remplir leur mission et donner les services auxquels ils se sont engagés. Plusieurs d'entre vous ont sûrement remarqué que, d'un mois à l'autre, il y a toujours un organisme qui lance un cri d'alarme pour recruter des volontaires afin d'assurer sa pérennité. Bien sûr qu'il y a eu la pandémie, les confinements et l'annulation de plusieurs activités sociales et autres. La priorité était la santé des gens et cela est tout à fait louable et logique. Cependant, le manque de bénévoles se faisait déjà sentir avant la crise sanitaire et les mesures qui ont tenu les gens à l'écart les uns des autres.

Généralement, le bénévolat commence par un simple geste d'entraide, un geste individuel mais constructif, qui unit les gens d'horizons différents mais avec au fond du cœur, le projet commun de faire du bien. Au fil du temps, ce geste tout simple au départ finit par devenir un projet collectif qui dépasse les intérêts individuels et qui rend service à la communauté.

Tous les secteurs profitent de l'engagement de nos concitoyens, que ce soit le sport, les loisirs, la santé et les services sociaux, la défense des droits collectifs, la protection de l'environnement, l'engagement politique, et également la saine gouvernance par l'implication civile au sein des conseils d'administration d'organisations, de sociétés et de groupes d'intérêt.

Même votre journal ne serait pas sous vos yeux, actuellement, si des personnes ne s'étaient pas donné la main pour fonder cet outil de communication local et communautaire dédié aux Stéphanois et aux Stéphanoises. Encore aujourd'hui, et plus de 45 ans plus tard, des bénévoles se mobilisent une dizaine de jours par mois pour vous livrer votre Stéphanois et ce, en plus de leur travail, leur famille, leur quotidien.

Les mesures sanitaires sont assouplies, les activités sportives et de loisirs ont repris, les rassemblements sont autorisés depuis plusieurs semaines; cependant, c'est toujours ardu de combler les besoins en bénévoles dans presque tous les organismes et les sièges vacants demeurent vides.

Atteindre les objectifs et rendre service à la hauteur des besoins et à la mesure souhaitée, c'est très difficile, voire impossible.

Que nous arrive-t-il? Est-ce une question d'engagement public des nouvelles générations? Est-ce que les responsabilités sont plus lourdes au sein des familles? On est moins généreux qu'avant? On est plus occupés que nos parents qui en faisaient beaucoup pour la collectivité?

Est-ce que nos habitudes de passer du temps sur les réseaux sociaux comblent le besoin d'interagir avec les autres puisqu'on le fait virtuellement? Est-ce un changement de culture et s'impliquer dans les activités caritatives, scolaires ou sportives fait partie du passé?

Est-ce que le discours de certains voulant que chaque travail mérite salaire trouve écho dans la mentalité de certains? Est-ce que le manque de main d'œuvre, favorisant le retour au travail des jeunes retraités, expliquerait une partie de cette situation? Est-ce que les familles moins nombreuses ont plus de responsabilités comme proches-aidants car on est moins nombreux à se partager les tâches auprès de nos vieux proches?

Une amie a répondu, lorsque je l'ai sollicitée pour se joindre à un organisme qui avait besoin de monde, qu'elle donnait déjà beaucoup de temps en gardant ses petits-enfants. C'est tout à fait vrai et légitime; aider nos proches est un bénévolat remarquable et prioritaire.

Vous l'avez lu, je n'ai pas de réponse, je n'ai que des questions. N'y voyez ni reproche, ni réprimande! La période difficile que nous vivons nous invite fortement à penser les uns aux autres et à l'avenir de nos organismes. Quel avenir aurait une population où l'action bénévole est en déclin? Je sonne un signal d'alarme car, actuellement, la plupart des organisations sont tenues à bout de bras par des gens qui retardent leur retraite pour épargner la fermeture ou la rupture de certains services à la communauté. Je demeure confiante que la boîte vocale du journal Le Stéphanois (819 299-3858) va déborder de messages de personnes qui veulent s'impliquer. N'hésitez pas, il y a de la place pour tous!

Et, bonne fête des mères!

LE SOMMAIRE

	8	Municipalité	24	Qui suis-je?	38	Calendrier	
3	Mot éditorial	16	Comité d'embellissement	27	Mon voyage	38	Les petites annonces
4	Espace citoyen	17	Bibliothèque	29	Organismes		
		19	Paroisse et communautés	37	Sport		

Quatre-vingts ans de service aux concitoyens



« **A**u moment de finaliser cette édition, nous avons appris le départ d'un grand bâtisseur de notre communauté, monsieur Alban Bournival; homme d'affaires, grand bénévole, citoyen émérite et frère aîné de monsieur Gilbert Bournival, pionnier de ce journal. En hommage à monsieur Alban Bournival, nous avons pensé publier, en rappel, un hommage signé par Gilbert il y a quelques années. L'équipe du journal présente ses plus sincères condoléances à la famille Bournival et les assure qu'Alban Bournival sera à jamais dans le cœur des Stéphanois(e)s. » – Amina Chaffai, présidente.

Quand vous voyez dans le village un homme de près 90 ans avec deux bâtons de marche, c'est peut-être Alban. Mon frère aîné que j'admire. Son secret de longévité : rechercher la paix et le bonheur des gens autour de lui.

Il a appris tout jeune de nos parents Rosaire et Marie Trudel, l'importance de la famille. D'abord, sa famille, avec frères et sœurs. Aîné d'une famille de douze, il aidait au magasin général et il prenait sa part de responsabilité des frères et sœurs à mesure de leur naissance et de leurs besoins de croissance. Il a servi de deuxième père à la

plupart. Ensuite, sa famille avec Cécile Pruneau et ses enfants : François, Julie, Simon et les petits-enfants : Mathilde, Jeanne, Maude, Laurent. Enfin, la famille élargie de ses concitoyens, et ses familles ancestrales : Bournival et Trudel.

Alban fut à Saint-Étienne, un pionnier du jeu de balle. De 8 à 15 ans, la cour derrière la maison servait de terrain de balle. Son père Rosaire a dû remplacer bien des vitres de la cuisine d'été. Les jeunes du voisinage venaient y faire des parties avec des palettes et des balles de caoutchouc. Le poteau de la rue du couvent servait de premier but, (il passait deux autos et un cheval par jour) et le tas de fumier servait de 3^e but. Ce fut pour Alban, l'occasion d'un apprentissage d'organisateur et de chef de file. Plus tard, il demande au curé Lacerte, d'inviter en chaire les gars des rangs à jouer à la balle-molle. Les inscriptions lui permettent d'organiser quatre clubs de balle-molle avec un calendrier de joutes. Il forme un Club des loisirs et il demande à la municipalité d'investir dans un terrain pour la balle. La location d'un champ de pacage à vaches suffit pour commencer. Plus tard, ça sera l'organisation d'un club de baseball faisant partie de la Ligue intermédiaire du Nord et il emprunte 500 \$ pour acheter des costumes. L'année suivante, en 1948, ces costumes serviront aux premiers Royaumes de Saint-Étienne dans la Ligue rurale Albert-Gaucher. Alban aime jouer même s'il ne fut jamais expert ni vedette dans un sport. Il est toujours partant comme bénévole, avant les parties pour ramasser les bouses de vache ou passer la grappe sur le terrain. Généreux, aimant l'entraide et la solidarité, il s'entoure de citoyens comme lui. Parmi les plus proches, son ami et confident Armand Bellemare et des membres de la famille Milette, Jean-Marc, Laurent, Gaby.

Toujours intéressé à apprendre et à mieux servir, après le cours commercial, Alban a appris de son père le commerce, la vente jusqu'à la vente d'habits sur mesure pour homme. Il a suivi plusieurs cours, les uns par correspondance : cours de chaussures pour savoir les ajuster aux pieds des acheteurs, cours de vente pendant deux ans; d'autres cours en groupe : cours de Dale Carnegie, cours de finances et placements qui l'a amené à fonder un Club de placements pour initier des Stéphanois à s'intéresser aux placements financiers.

Sa relation avec les Stéphanois a commencé tôt. À 10 ans, il faisait la livraison à pied, parfois avec un chien de traîneau, et plus tard, à 12 ans, en hiver avec un cheval, en été en camion. En ce temps-là, il suffisait d'avoir les jambes assez longues pour rejoindre les pédales et, autant que possible, voir un peu la route. Après ses études commerciales à Berthierville, il travaille au magasin et remplace Rosaire

sur la « ronne ». Les lundis et jeudis à La Gabelle, les mardis en bas du village jusqu'à la gare de Marchand, les mercredis en haut du village jusqu'à la presqu'île des Grès. Le matin avec son calepin de factures, il frappait aux maisons pour prendre les commandes; l'après-midi il revenait porter à chacun sa commande et parfois se faire payer. Des hommes venaient s'habiller, se chauffer « chez Rosaire », souvent à l'automne, avant de monter dans le bois pour l'hiver. Alban les servait et à l'occasion, marquait le montant sur une facture. Aussi s'ajoutait une demande : « *Si ma femme a besoin, marque-le. Je te paierai en descendant du bois au printemps.* » Connu de la plupart des Stéphanois, il connaissait presque tout le monde. Source de référence pour les étrangers, on venait régulièrement au magasin pour savoir où un tel restait, ce qu'il faisait, etc. Un téléphone rural à manivelle permettait à des gens de l'extérieur d'appeler pour demander à parler à des voisins ou aller chercher le médecin, le curé, ou signaler un feu et courir aux pompiers.

À 20 ans, son père Rosaire lui construit un restaurant attenant au magasin avec une des premières télévisions en noir et blanc accrochée au fond près du plafond. Les soirs de lutte et de Séraphin, les citoyens s'entassaient là, serrés debout, à regarder les émissions, en grand silence. Pour intéresser les jeunes, Alban mobilise des bénévoles et fait dans la cour arrière, une patinoire, ouverte à tous. L'eau d'arrosage est prise à la source Pellerin au bas de la côte de l'église et transportée dans un ancien baril de mélasse. La patinoire suscite l'organisation d'un club de hockey amateur. Ça crée des visites aux clubs des paroisses environnantes. Musique et lumière le soir permettent l'apprentissage du patin pour quelques-uns et pour d'autres un peu de fantaisie et de fréquentations.

Pour mieux servir le public, il ne craint pas les innovations et les agrandissements du magasin. En 1962, le magasin général devient épicerie. Il double sa surface en utilisant la bâtisse du restaurant et en refaisant la façade. Dans le langage populaire, le « chez Rosaire » se change peu à peu en « chez Alban ». Pour assurer un meilleur service à meilleur prix, il se joint à une compagnie de marchands qui gèrent leur propre entrepôt : Régald, Richelieu, Metro, etc. Son fils François poursuit sur la lancée d'innovations.

Chef de file, Alban s'engage à fond. En motoneige, il éprouve un grand plaisir à ouvrir des pistes nouvelles. Les sentiers battus et entretenus n'existaient pas. Audacieux, il fonce en avant et entraîne les autres. Il refuse de suivre s'il n'est pas d'accord avec les orientations. Autonome, il affirme avoir toujours fait ce qu'il aimait. Collaborant à l'organisation de la fête du centenaire de Saint-Étienne en 1959, il est chargé de

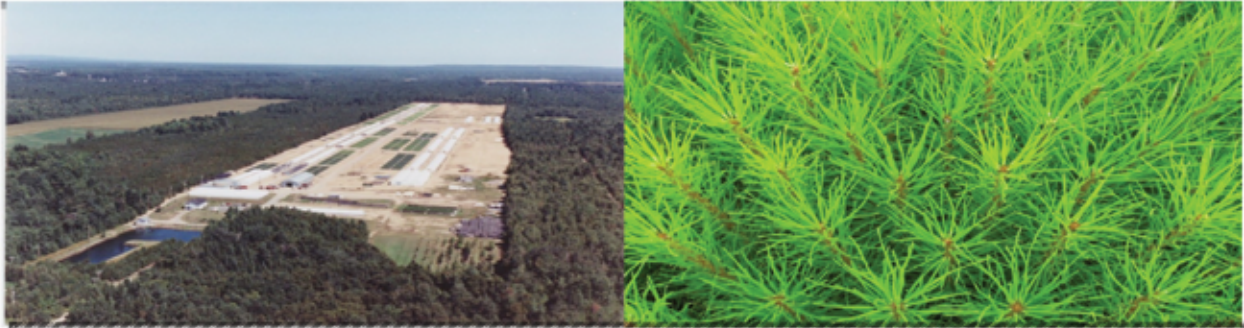


REBOISEMENT MAURICIE INC.

CENTRE DE PRODUCTION DE PLANTS FORESTIERS

848 4^e Rang

St-Étienne-des-Grès (Qc) G0X 2P0



AIDEZ NOUS À REVERDIR LA PLANÈTE!!

Reboisement Mauricie inc. est un centre de production de plants forestiers d'une capacité de plusieurs millions de plants.

OFFRE D'EMPLOI

Préposé(e) à l'entretien des plants

Principales fonctions : Irriguer et fertiliser des plants forestiers, faire des traitements avec des pesticides. Participer au contrôle de l'environnement des cultures et de dépistage des insectes et des maladies.

Exigences et conditions de travail

Responsable, soucieux de la qualité et de développer un bon rythme de travail, tout en priorisant la santé et sécurité, bonne condition et endurance physique, minutieux, sens de l'observation et du travail d'équipe.

Salaire offert : 16.55\$ de l'heure

Conditions diverses : Doit détenir un permis de conduire valide obligatoire. Prime de 1\$/h les fins de semaines. Une fin de semaine sur 2 Horaire variable (7h à 16h ou 9h à 18h) selon la température et le travail à faire (entre 35h et 45h par semaine).

Pour les réguliers du 16 mai au 22 octobre 2022

Pour les étudiants, début 23 mai au 19 août 2022

Moyens de communication :

Envoyer votre cv. par courriel : veroniquegelinas.rmi@sympatico.ca

Nous communiquerons seulement avec les personnes sélectionnées.

Nous vous invitons à aller consulter notre site Web : www.reboisementmauricie.com

Un travail extérieur et stimulant vous attire... venez faire partie de notre belle équipe!



l'organisation de la parade et il fait appel aux gens de tous les rangs de la paroisse. Chaque rang fournit son char allégorique. C'était une première! Fierté pour tous. Vingt-cinq années plus tard, il reprend une organisation de fêtes et une parade. Au 150^e, on le nomme président d'honneur. Il n'a plus qu'à suivre.

À la Société d'histoire, avec sa conjointe Cécile, excellente compagne et partisane, il collabore à la publication et à la vente du livre « Souvenances ». Six ans plus tard, il prend la relance de la Société qu'il préside pendant une vingtaine d'années avec les principaux collaborateurs : Cécile, Armand, Madeleine Plourde, Henriette St-Pierre... Ils publient deux livres : « La Gabelle » et « Le baseball ». À 89 ans, il a entrepris un cours d'écriture à Trois Rivières et a commencé à rédiger son autobiographie.

Pionnier de l'association des Bournival d'Amérique, il poursuit sans relâche depuis 15 ans les traces des Bournival répandus dans les

Amériques et les traces des ancêtres Bournival, particulièrement celles du village Bournival aux 2^e et 3^e Rangs de Saint-Barnabé.

Il se dit gâté par la vie. Né à l'endroit où il vit actuellement, dans la maison construite par son père attenante au magasin, il se dit fier de sa famille et de Saint-Étienne. Sa générosité s'appuie sur la croyance qu'une fois les besoins essentiels de la vie assurés, pas nécessaire d'empiler. Les gens passent avant l'argent.

La démarche mal assurée, la parole hésitante, la tête dégarnie abritent un cœur, une pensée et des croyances qui font la valeur d'un homme et de son héritage.

—
Par Gilbert Bournival

**Transport
Claude
GRENIER**

**Transport
Excavation**

Terre
Sable
Gravier

806, rang des Dalles
St-Étienne-des-Grès, Qc
Télécopieur: 819-535-1694

819-535-7100
cell: 819-380-8821

TEST EAU SOL

Consultants en environnement

819 840-6777

Études de caractérisation de sol
pour installations septiques

Études environnementales
de type Phase 1 et 2

Analyses en laboratoire
(potabilité de l'eau, contamination
par l'amiante, métaux lourds)

RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

Mot DE LA Mairesse

PAR NANCY MIGNAULT, MAIRESSE

L'arrivée du mois d'avril augure l'entreprise de nombreux projets que les citoyennes et citoyens de la municipalité désirent réaliser durant la saison estivale. C'est en partie pour cette raison que, dans les mois à venir, je vous invite à suivre mes chroniques qui seront intégrées dans le journal Le Stéphanois et dans les médias sociaux de la municipalité. L'objectif de ces chroniques est de vous transmettre de l'information sur le rôle de la municipalité, sur celui des élus(es) et du personnel municipal. Je profiterai de cette rubrique pour mettre en valeur les bons coups de nos bénévoles, des organismes et même des citoyens qui se démarquent de façon particulière. J'espère que vous prendrez le temps de les lire et que cela vous aidera à mieux connaître votre municipalité et son fonctionnement.

Bonne nouvelle! Vous avez sans doute vu passer dans les médias que nous avons eu une subvention de cent mille dollars pour la réalisation du « skatepark », une initiative mise en place par les jeunes de notre municipalité. Dans ce dossier, il reste énormément de travail à réaliser, dont choisir l'emplacement qui respectera les normes d'installation, la réalisation des plans et devis, la demande de règlement d'emprunt et, par la suite, le dépôt de l'appel d'offres de soumissions. Vous comprendrez qu'il est déjà tard pour penser que ce chantier sera en fonction à l'été 2022. J'aurais le cœur et la volonté qu'il soit en fonction dès le mois de juin, mais les circonstances nous amènent à reporter le projet pour aller en appel d'offres en février 2023 et pour entamer le travail en mai 2023.

Pour le dossier de la construction d'un nouveau puits, nous sommes rendus à déposer les appels d'offres pour le forage qui permettra d'analyser la quantité et la qualité de l'eau qui provient de la source. Le dossier avance bien, mais, naturellement, l'arrivée du beau temps apportera ses défis de consommation et d'utilisation de l'eau potable. Alors, je vous invite à être attentifs à votre consommation d'eau et surtout à l'utiliser pour les bonnes raisons. Vous pouvez consulter notre règlement sur la consommation de l'eau potable au :

<https://mun-stedg.qc.ca/wp2019v2/wp-content/uploads/R%C3%A8glement-416-2012-sur-la-consommation-de-leau-potable.pdf>

Sur un autre sujet, à l'automne, nous avons remplacé le ponceau dans le secteur du 4^e rang, mais l'asphaltage n'a pu être réalisé à cause des températures et du gel au sol. Nous avons passé la niveleuse, mais il se peut que des trous se forment avec le dégel. Soyez assurés que nous sommes vigilants et que nous interviendrons en cas de besoin. L'asphaltage devrait être fait à la fin de la période de dégel, soit vers la fin du mois de mai. Dans la continuité des dossiers des travaux publics, vous constaterez comme moi qu'il y a des accumulations d'eau dans certaines rues et plusieurs nids-de-poule. Je vous confirme que l'équipe des travaux publics sillonne les rues pour permettre l'évacuation des eaux qui s'accumulent et pour faire les remblais nécessaires aux nids-de-poule. Je vous invite à utiliser l'application gratuite Carecity pour signaler les anomalies que vous pouvez constater.

J'ai rencontré plusieurs citoyens qui me questionnent à savoir à quel moment nous procéderons aux travaux d'asphaltage d'une partie de la rue Principale et du 6^e rang. Nous sommes présentement à évaluer les possibilités pour réaliser le projet en 2022. Nous avons un enjeu majeur qui est le temps. Avant le début des travaux, voici les étapes que nous devons franchir : nous avons adopté le règlement d'emprunt et celui-ci a été transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans la dernière semaine du mois de mars, pour approbation. Or, il y a un délai allant jusqu'à 60 jours avant d'obtenir son accord. Nous devons terminer les plans et devis et, par la suite, aller en appel d'offres public pour obtenir une soumission. De ce fait, le moment où nous aurons toutes les autorisations et tous les documents requis en main pour lancer l'appel d'offres n'est pas la bonne période de l'année pour obtenir un tarif optimal, et cela représente un enjeu. La date de début des travaux n'est pas encore définie. Serons-nous en mesure de faire les travaux en 2022 avec un coût acceptable? Voilà notre préoccupation première. Nous sommes bien conscients que ce chemin demande beaucoup d'amour et soyez assurés que nous sommes à regarder les options qui s'offrent à nous.

À la fin du mois de mars, il y a eu un incendie dans une résidence située sur la rue Principale. J'ai rencontré les membres de la famille de monsieur Patrick Chouinard pour leur offrir le support de la municipalité. L'équipe du conseil et moi-même souhaitons bon courage à la famille. Je resterai en contact avec eux pour les supporter dans cette épreuve. J'en profite pour remercier tous les citoyens qui ont offert à la famille de l'aide pour des

meubles, des vêtements et de la nourriture. Nous sommes une municipalité tissée serrée et d'une grande générosité! Je suis fier de vous représenter.

Pour terminer, j'en profite pour féliciter les membres de l'AFÉAS pour l'organisation du défilé de mode tenu le 1^{er} avril dernier au Centre communautaire.

NOUVELLES DU BUREAU MUNICIPAL

Voici un résumé des décisions prises par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire du 21 mars 2022 et de la séance ordinaire du 4 avril 2022. Prenez note que la version intégrale des procès-verbaux est disponible sur le site internet de la municipalité à : <http://www.mun-stedg.qc.ca>

Séance extraordinaire du 21 mars 2022

- Adoption du Règlement numéro 468-2022 décrétant une dépense et un emprunt de 2 287 221 \$ pour des travaux d'asphaltage d'une partie de la rue Principale et du 6^e Rang. Le projet de règlement sera disponible sur le site internet de la municipalité.
- Avis de motion est donné par Paul Langevin que, lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, le projet de Règlement numéro 467-2022 décrétant un emprunt de 612 305 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023, et dépose ledit projet de règlement. Le projet de règlement sera disponible sur le site internet de la municipalité.
- Autorisation accordée pour l'ouverture d'un prêt temporaire, pour un montant n'excédant pas 2 235 506 \$, auprès de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie. Il est de plus résolu d'autoriser la mairesse et la directrice générale et greffière trésorière à signer les documents relatifs à ce prêt temporaire.
- Attribution du poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement à madame Sonia Richard, à compter du 21 mars 2022. Le salaire et les avantages sociaux sont ceux prévus à la convention collective en vigueur pour ce poste.

Séance ordinaire du 4 avril 2022

- Autorisation accordée pour une affectation du surplus réservé à la gestion de la pandémie de COVID-19, d'un montant de 7 049,92 \$, avant taxes, pour pourvoir au paiement pour l'acquisition d'ameublement pour l'aménagement de deux bureaux, suivant la soumission n°014314 présentée par Fournitures de bureau Denis, datée du 23 mars 2022.

- Autorisation accordée pour une affectation de surplus supplémentaire, d'un montant de 620 \$, avant taxes, pour pourvoir l'écart au paiement pour l'achat de vingt (20) tables pliantes, suivant la soumission n° 61286 présentée par CTI Chaises et tables internationales, datée du 23 mars 2022.
- Adoption du Règlement 467-2022 décrétant un emprunt de 612 305 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023. Le règlement sera disponible sur le site internet de la municipalité.
- Adoption du Règlement 465-1-2022 modifiant l'article 2.4 du Règlement 465-2021 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2022. Le règlement sera disponible sur le site internet de la municipalité.
- Avis de motion est donné par Paul Langevin que, lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, le Règlement 212-4-2022 modifiant l'article 4.1 du Règlement 212-89 concernant le remboursement des frais encourus par les élus municipaux, et dépose ledit projet de règlement. Le projet de règlement sera disponible sur le site internet de la municipalité.
- Dépôt du rapport d'audit de conformité de la Commission municipale du Québec transmis à la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, et le conseil prend acte du rapport d'audit, ainsi que du plan d'action à réaliser produit par la directrice générale et greffière trésorière à la suite des recommandations qui y sont formulées.

- Dépôt d'une demande d'aide financière de 100 000 \$, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet « Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) » 2022-2023, pour des travaux à réaliser sur plusieurs voies de circulation, soit les rues Paquette, Jacques-Buteux, des Écureuils, de la Terrasse et des Gouverneurs; les 4^e et 5^e Rangs, le chemin du Lac-Bourassa et

- l'avenue de Saint-Thomas-de-Caxton Nord. La nature des travaux est décrite comme suit : recharge, resurfacement, installations pluviales, reprofilage de fossés, installation d'un ponceau et réfection d'asphalte. Cette demande est adressée à monsieur Simon Allaire, député de Maskinongé.
- Dépôt d'une demande au ministre de faire droit à la demande de prolonger le délai des travaux d'asphaltage d'une partie de la rue Principale et du 6^e Rang à 24 mois, soit jusqu'au 18 février 2024.
 - Octroi du contrat pour le lignage des rues de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, saison 2022, à Lignes Maska, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 23 159,65 \$, avant taxes.
 - Autorisation accordée à Groupe Bellemare, en collaboration avec Énergycycle, d'installer un conteneur à chargement frontal pour la récupération du verre dans le stationnement de l'hôtel de ville, dans le cadre d'un projet pilote pour la mise en place d'une route de conteneurs à chargement frontal en Mauricie.
 - Autorisation accordée pour la vente du camion Ford Escape 2011, de gré à gré, pour la somme de 600 \$, à l'entreprise J-M. Grenier inc.
 - Acceptation du dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.
 - Autorisation accordée à la mairesse et à la directrice générale et greffière trésorière, de signer, pour et au nom de la municipalité, l'acte de servitude d'installation, de maintien, d'entretien et de passage pour effectuer des tâches de maintien et d'entretien de la mise en place d'un ponceau et d'empierrement, afin de stabiliser le talus et permettre ainsi le libre écoulement de l'eau pour assurer le drainage de la rue Principale, sur les lots 2 546 584 et 2 546 837 du cadastre du Québec, en faveur de la municipalité.
 - Nomination de Mme Ariane Bolduc-Bédard, directrice des loisirs, responsable de la démarche de vérification d'antécédents judiciaires des employés qui œuvrent auprès des enfants (personnes vulnérables). Il est de plus résolu d'autoriser Mme Ariane Bolduc-Bédard à signer, pour et au nom de la municipalité, l'Entente sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès des personnes vulnérables à intervenir avec la Sûreté du Québec.
 - Acceptation de donner accès gratuitement à la salle Jules-Bellemare du Centre communautaire à l'organisme le Noël du Pauvre pour deux (2) activités, soit le samedi 5 novembre 2022, de 8 h à 15 h, pour la confection des tourtières destinées aux paniers de Noël et le jeudi 8 décembre 2022, de 12 h à 17 h, ainsi que le vendredi 9 décembre 2022, de 8 h à 17 h, pour préparer et distribuer les paniers de Noël.
 - Autorisation accordée pour le prêt, aux responsables du comité organisateur de l'Ouvroir, du grand chapiteau blanc (avec les côtés) afin de protéger les gens en cas de mauvais temps, ainsi que le prêt d'une douzaine de tables, dans le cadre d'une vente de garage qui se tiendra les 4 et 5 juin prochains dans le stationnement du presbytère.
 - Proclamation de la semaine du 2 au 8 mai 2022 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne de la Semaine nationale de la santé mentale, dont le thème est l'empathie. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.
 - Félicitations chaleureuses adressées aux membres de l'AFÉAS pour l'organisation du défilé de mode qui s'est tenu le 1^{er} avril dernier au Centre communautaire.

Voici le calendrier présentant les dates des séances ordinaires à venir pour l'année 2022. Les séances ont lieu à la Salle du conseil située au 1230, rue Principale, et débutent à 19 h 30.

DATES DE LA TENUE DES SÉANCES	
2 mai	12 septembre
6 juin	3 octobre
4 juillet	7 novembre
1^{er} août	5 décembre

Il est maintenant permis de tenir les séances du conseil municipal devant public, tout en respectant les règles sanitaires prescrites par la Santé publique. Toutefois, le passeport vaccinal n'est pas exigé.

—
*Nathalie Vallée, g.m.a.,
 directrice générale et greffière trésorière
 pour le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès*

CHRONIQUE DE LA MAIRESSE

Chers citoyennes et citoyens,
 Depuis novembre 2017, je suis une élue municipale. De ce fait, je constate que les citoyens de Saint-Étienne-des-Grès sont mal informés des différents rôles que jouent les employés municipaux. Donc, j'ai décidé de créer : la « Chronique de la Mairesse ». Celle-ci sera publiée 4 fois par année dans le Stéphanais et sur les médias sociaux. L'objectif est de vous informer et vous transmettre de l'information pertinente qui vous aidera à comprendre la complexité des différents règlements municipaux que nous devons faire appliquer en tant qu'élus, employés et aussi de votre rôle comme citoyen. Dans cette chronique je me permettrai de saluer le travail de bénévoles, d'organisme et même de citoyens qui se démarquent dans notre municipalité.

Pour débiter cette chronique, je trouve important de vous parler du rôle et des responsabilités de nos inspecteurs en bâtiment et en environnement. Comme l'été arrive à grand pas et que certains citoyens ont des projets qu'ils veulent réaliser (construction de cabanon, de terrasse, installation d'une piscine... etc.) il est donc important de savoir qu'il y a des règles à respecter avant de débiter vos projets. J'espère que cette description vous aidera à mieux comprendre leur rôle et responsabilités et vous rappelle de faire preuve de respect et de civilité dans vos échanges avec eux. Enfin, je vous invite à lire la rubrique préparée par nos inspectrices sur la manière de présenter une demande de permis.

Bonne lecture, votre mairesse.

Quels sont les rôles et responsabilités des inspecteurs en bâtiment et en environnement?

Généralement, la fonction d'inspecteur se caractérise par quatre grands rôles, soit un rôle de contrôle, un rôle de conseil, un rôle de juge (ou plus exactement de « conciliateur-arbitre ») et un rôle administratif.

Un rôle de contrôle

Le rôle de contrôle constitue en quelque sorte la raison d'être de la fonction d'inspecteur. Ce rôle consiste à faire respecter la réglementation d'urbanisme ainsi que le Q-2, r.22 et, en partie, le Q-2, r.35.2 (chapitres III et IV). L'inspecteur exerce ce rôle en examinant la conformité des documents présentés par les citoyens avec les lois et les règlements en vigueur, en répondant aux plaintes et en établissant au besoin un programme de surveillance du territoire. Si l'inspecteur est nommé en vertu de l'article 119 de la LAU, lui seul a la responsabilité de délivrer ou de refuser un permis ou un certificat en se basant sur les dispositions contenues dans la réglementation d'urbanisme et dans la Loi. Le conseil municipal n'a aucun rôle à jouer dans l'exercice de cette responsabilité.

Un rôle administratif

Les principales activités liées à la fonction d'inspecteur sont souvent les suivantes : la rédaction de rapports et la formulation de recommandations; la délivrance des permis et des certificats; la remise de constats d'infraction et la publication d'avis spéciaux; la participation aux réunions du conseil et du comité consultatif d'urbanisme; l'étude des demandes des citoyens; l'accueil des visiteurs et la réponse aux demandes d'information téléphoniques et par courriels; le suivi des dossiers.

Un rôle de conseil

L'inspecteur peut agir comme conseiller auprès de l'administration municipale (et non des citoyens). Il peut ainsi assister le conseil municipal dans sa prise de décision au moyen de rapports, d'avis et de recommandations. Il peut également conseiller la direction générale ou les autorités municipales, de même que les différents comités consultatifs (comité consultatif en urbanisme [CCU]) ou décisionnels (comité de démolition).

Un rôle de conciliateur-arbitre

L'inspecteur peut agir comme conciliateur-arbitre dans le cadre du règlement des mécontentes visées par l'article 36 de la LCM. Sa décision (appelée « ordonnance ») reconnaît et sanctionne des droits et des obligations. Elle lie les parties. La Cour du Québec peut par ailleurs réviser, sur demande, une telle ordonnance. Elle ne révisera cependant celle-ci que si le conciliateur-arbitre n'a pas agi dans la légalité ou a outrepassé les limites de ses attributions et de sa compétence.

(ref. : https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/amenagement_territoire/urbanisme/guide_inspecteur_municipal.pdf)

Fermeture du bureau municipal Congé des patriotes

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 23 mai, à l'occasion du congé de la Journée nationale des patriotes.

Merci de votre collaboration.

—
*Nathalie Vallée, g.m.a.,
directrice générale et greffière trésorière*

Taxes municipales

Nous tenons à vous rappeler que le premier versement des taxes municipales était dû le 1^{er} mars dernier et que des intérêts de 11 % et une pénalité de 5 % sont applicables quotidiennement sur le versement échu.

Aussi, afin de faciliter le traitement de vos échéances et ainsi vous éviter de payer des intérêts, vous pouvez transmettre des chèques postdatés au bureau municipal. Prenez note que vous pouvez également déposer en tout temps vos chèques ou toute correspondance adressée à nos bureaux municipaux dans une boîte de dépôt installée à l'entrée arrière de l'hôtel de ville.

Un petit rappel sur les dates des prochaines échéances : le deuxième versement, le 1^{er} juin et le troisième versement, le 1^{er} septembre.

Nous vous remercions de votre collaboration.

—
*Nathalie Vallée, g.m.a.,
directrice générale et greffière trésorière*

Collecte des ordures et matières recyclables 2022

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des collectes des matières résiduelles et recyclables pour l'année 2022. Vous pouvez aussi le consulter sur le site internet de la municipalité. Pour toute information, communiquez au : 819 299-3832, poste 3200.

—
Nathalie Vallée, g.m.a.,
directrice générale et greffière trésorière



Téléphone : 418-365-6294
Fax : 418-365-4452
Sans Frais : 1-844-370-6294
Courriel : ventes@scpsc.ca

2022



Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès
1230, rue Principale
Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0
Téléphone : 819 299-3832
Télécopieur : 819 535-1249
Courriel : saint-etienne-des-grès@mun-stedg.qc.ca
Page WEB : www.mun-stedg.qc.ca

Janvier							Février							Mars							Avril						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
23	24	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30
30	31																										
Mai							Juin							Juillet							Août						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31			
														31													
Septembre							Octobre							Novembre							Décembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31
							30	31																			



Demande de permis de feu

Nous aimerions vous rappeler que si vous désirez allumer un feu à ciel ouvert, il est obligatoire d'obtenir préalablement un permis de feu auprès du Service de protection des incendies.

Dans le but d'améliorer le service aux citoyens, les permis de feu seront remis les jeudis de chaque semaine. Vous devez prendre rendez-vous au : 819 535-6611 (boîte vocale) en tout temps. Le responsable vous contactera pour planifier un rendez-vous le jeudi suivant, afin de vérifier les lieux et de vous remettre le permis.

Il est important de prévoir votre demande.

Merci de votre collaboration.

Avis public - Bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2021

AVIS est donné à tous les utilisateurs d'eau potable de la Municipalité :

QUE, conformément à l'article 53.3 du « Règlement sur la qualité de l'eau potable », la municipalité a dressé un bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

QUE ledit bilan peut être consulté au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville situé au 1230, rue Principale, aux heures normales d'ouverture.

QUE toute personne utilisatrice de cette eau peut obtenir une copie du bilan sur demande.

Donné à Saint-Étienne-des-Grès, ce 4^e jour d'avril 2022.

—
Nathalie Vallée, g.m.a.,
directrice générale et greffière trésorière

Rappel sur l'utilisation de l'eau

La saison estivale arrive à grands pas, ce qui rime avec le nettoyage extérieur de notre propriété. Nous tenons à vous rappeler notre participation au programme d'économie de l'eau potable et voulons porter à votre attention quelques petits gestes pour économiser notre eau si précieuse. Voici un résumé des articles du règlement 416-2012 sur la consommation de l'eau potable qui vous aideront en ce sens.

Pour l'arrosage d'une pelouse nouvellement posée, l'obtention d'un permis est obligatoire. L'arrosage est permis aux heures déterminées par la personne responsable. Ce permis est remis pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques. L'arrosage d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques est permis en tout temps pendant la journée de son installation.

Le remplissage complet d'une piscine avec de l'eau en provenance de l'aqueduc exige l'obtention d'un permis auprès de la personne responsable de l'application du présent règlement, laquelle personne déterminera les heures auxquelles le remplissage pourra être exécuté, et ce, seulement si les circonstances climatiques ou la réserve d'eau le permettent. Pour remettre l'eau de la piscine à un niveau normal, il faut suivre les journées et heures d'arrosage. Il est aussi interdit d'utiliser un camion-citerne en vue de remplir une piscine avec l'eau de l'aqueduc municipal.

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Le lavage des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1^{er} avril au 30 mai de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, ou pour faire fondre la neige. Nous vous remercions de votre collaboration.

—
Jean-René Duplessis,
directeur des travaux publics

Périodes permises pour l'arrosage

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles tels que gicleur, arrosoir rotatif, boyau perforé, tuyaux poreux, etc., est permis uniquement entre 20 h et 22 h les jours suivants :

- pour les numéros d'immeubles pairs, les jours de calendrier pairs;
- pour les numéros d'immeubles impairs, les jours de calendrier impairs.

Le citoyen dont la propriété est munie d'un système d'arrosage automatique peut arroser entre 3 h et 6 h :

- pour les numéros d'immeubles pairs, les nuits de calendrier pairs;
- pour les numéros d'immeubles impairs, les nuits de calendrier impairs.

Nous vous remercions de votre collaboration.

—
Jean-René Duplessis,
directeur des travaux publics

Nids-de-poule - Cavités dans la chaussée

Le mois de mars est celui le plus propice à la formation de nids-de-poule sur nos routes. Pour remédier à la situation et ainsi protéger les utilisateurs de la route, les employés du service des travaux publics effectueront régulièrement, tout au long de ce mois, la réparation de la chaussée.

Pour tout signalement de nids-de-poule sur notre territoire, pour une réponse plus rapide, la municipalité invite les citoyens qui possèdent un téléphone intelligent à utiliser l'application Carecity afin de l'en aviser. La municipalité invite donc les citoyens à aller télécharger cette application gratuite. Sinon, veuillez communiquer avec le directeur des travaux publics au : 819 535-1317. Merci de votre collaboration et bon printemps!

—
Jean-René Duplessis,
directeur des travaux publics

Numéro d'urgence - Travaux publics

Pour signaler toute urgence en dehors des heures normales d'ouverture des bureaux de la municipalité concernant un problème de voirie, soit un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout, une route endommagée qui représenterait un danger immédiat, veuillez contacter le Service des travaux publics au numéro suivant : 819 535-1317.

Pour les situations non urgentes liées à des problématiques constatées sur le territoire, telles que le bris d'une lumière de rue, la municipalité invite les citoyens qui possèdent un téléphone intelligent à utiliser l'application Carecity afin de l'en aviser. La municipalité invite donc les citoyens à aller télécharger cette application gratuite.

Prenez note que pour le Service incendie, l'ambulance et la Sûreté du Québec, vous devez composer le : 9-1-1.

Nous vous remercions de votre collaboration.

—
Jean-René Duplessis,
directeur des travaux publics

Appel de candidatures comité consultatif d'urbanisme

La municipalité est actuellement à la recherche d'une (1) personne désirant s'impliquer au sein de son comité consultatif d'urbanisme qui est constitué de dix (10) personnes, dont deux (2) représentants élus. Les personnes intéressées doivent être résidentes de Saint-Étienne-des-Grès, avoir des préoccupations particulières pour l'aménagement de leur territoire et être disponibles lors des réunions du comité.

Ce comité est chargé d'étudier toutes les questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction et de soumettre des recommandations au conseil municipal. Si vous êtes disponible et avez de l'intérêt pour le développement de votre municipalité, soumettez votre candidature au bureau de la Directrice générale avant le 20 mai 2022.

Nous vous remercions de votre implication.

—
*Nathalie Vallée, g.m.a.,
directrice générale et greffière trésorière*

Abri temporaire hivernal

Encore une fois cette année, nous demandons votre collaboration afin que tous les types d'abris temporaires (autos, vestibules, etc.), ainsi que leurs structures, soient démontés au plus tard le 30 avril prochain. L'année dernière, plusieurs avis concernant ces abris ont encore été envoyés aux retardataires. Ainsi, le fait de contrevenir ou de ne pas se conformer à cette disposition du règlement vous rend passible d'une amende minimale de 400 \$ pour une personne physique et d'une amende minimale de 1 000 \$ pour une personne morale, en plus des frais prévus par la Loi.

Soyez donc prévoyants!

—
*Geneviève Massicotte et Sonia Richard,
inspectrices en bâtiment et en environnement*

Une demande de permis, ça se prépare!

Les beaux jours sont de retour et pendant la période hivernale, vous avez rêvé à un projet pour votre propriété; construire une remise, installer une piscine, agrandir la maison etc. Les possibilités sont nombreuses.

Vous êtes fins prêt. Vous avez des soumissions, un entrepreneur est réservé et il débutera les travaux dans deux semaines, il ne vous reste qu'un léger détail à régler : demander un permis à la municipalité.

C'est un scénario classique et fréquent. Dans ce scénario, il y a le stress des travaux qui approchent et du permis qui n'arrive pas, celui de se voir demander de modifier un projet, et le pire scénario, se voir refuser un permis pour un projet qui n'est pas conforme à la réglementation alors que les matériaux sont achetés...

Ce type de projet nécessite d'être envisagé de façon inverse. Dans un premier temps, votre projet rencontre-t-il les dispositions du règlement d'urbanisme et avez-vous consulté le règlement pour savoir quelles sont les informations à fournir pour une demande de permis?

Peu de gens prévoient le délai d'obtention d'un permis dans l'échéancier de leurs travaux, mais saviez-vous que le service des permis dispose d'un délai pouvant aller jusqu'à 30 jours pour émettre un permis, lorsque la demande est complète et conforme?

Mais pourquoi est-ce aussi long d'obtenir un permis? En fonction de la nature du projet, plusieurs aspects du règlement sont à vérifier; par exemple, l'implantation du bâtiment, le type de revêtement utilisé, la capacité des installations sanitaires, la présence d'une zone à risque de glissement de terrain. De plus, le service des permis reçoit chaque jour plusieurs demandes de nature différente; par exemple, des demandes d'informations pour l'achat d'une propriété par des particuliers et des courtiers immobiliers, des demandes concernant les règlements antérieurs et les droits acquis par des arpenteurs-géomètre, des demandes pour un projet de construction. Le service traite aussi des plaintes, constate des infractions etc. Il y a donc peu de chance pour que votre demande soit l'unique demande à traiter.

La qualité de la demande de permis est aussi un facteur primordial. Plus elle est claire et concise, plus le projet est compréhensible, plus cela facilite l'analyse. Afin de bien compléter votre demande, voici les outils à votre disposition :

- Le règlement d'urbanisme en ligne;
- Formulaire de demande de permis disponible en ligne et à la municipalité;
- Les fiches d'informations disponibles à la municipalité (en préparation, bientôt en ligne).

Soyez prévoyants, et assurez-vous d'avoir un permis en main avant de débiter des travaux, car le fait de déposer une demande de permis ne constitue pas une autorisation et il pourrait même en résulter un constat d'infraction. Rappelez-vous que votre voisin n'est pas la source d'information à privilégier pour la conformité de vos travaux.

À vous de voir au bon déroulement de votre projet!

—
*Geneviève Massicotte et Sonia Richard,
inspectrices en bâtiment et en environnement*

Sécurité des piscines résidentielles

Je sécurise mon installation, c'est ma responsabilité!

Depuis le 1^{er} juillet 2021, de nouvelles exigences s'appliquent pour la sécurité des piscines résidentielles. En effet, en réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années et dans un souci de réduire les risques de noyade de jeunes enfants, le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'appliquera désormais à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation. Les nouvelles exigences sont en application depuis le 1^{er} juillet 2021. Les piscines construites avant le 1^{er} novembre 2010 ne bénéficieront plus d'un droit acquis concernant les mesures de protection et les propriétaires auront jusqu'au 1^{er} juillet 2023 pour se conformer audit Règlement. De plus, le Règlement a été bonifié pour augmenter la sécurité des aménagements autour des piscines résidentielles et pour réduire les risques d'accident de plongeon. Depuis 1^{er} juillet 2021, les règles suivantes s'appliqueront aux nouvelles installations :

- Les clôtures en mailles de chaîne dont la taille des mailles est de plus 30 mm devront être lattées;
- Aucune structure ni aucun équipement fixe susceptibles d'être utilisés pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou d'une enceinte ne devront être installés à moins d'un mètre (incluant les escaliers qui mènent à un deck);
- Les piscines dotées d'un plongeoir devront être installées conformément à la norme BNQ 9461-100 visant à prévenir les blessures médullaires cervicales liées aux accidents de plongeon.

Québec rappelle qu'un permis municipal est requis pour installer, pour remplacer une piscine ou pour construire une enceinte, une plateforme ou une terrasse donnant accès à une piscine. Par ailleurs, soulignons que les municipalités peuvent adopter des règles plus sévères. Notons aussi que les piscines à paroi souple (démontable) de plus de 60 cm (2 pieds) de hauteur sont aussi régies par ce Règlement et que leur installation nécessite un permis municipal. Une foire aux questions, un document synthèse résumant les normes et des formulaires d'auto-évaluation de vos installations sont disponibles à partir du lien suivant : www.quebec.ca/piscinesresidentielles Des formulaires d'auto-évaluation, ainsi qu'un document résumant les modifications sont aussi disponibles à la réception de l'hôtel de ville. Avant de réserver une date d'installation avec un entrepreneur, assurez-vous d'avoir le permis requis en main. Nous vous suggérons de déposer vos demandes de permis rapidement puisque le service des permis dispose d'un délai de 30 jours pour traiter une demande complète et conforme.

Bonne baignade en toute sécurité!

*Geneviève Massicotte et Sonia Richard,
inspectrices en bâtiment et en environnement*

Régie de gestion des matières résiduelles de la mauricie

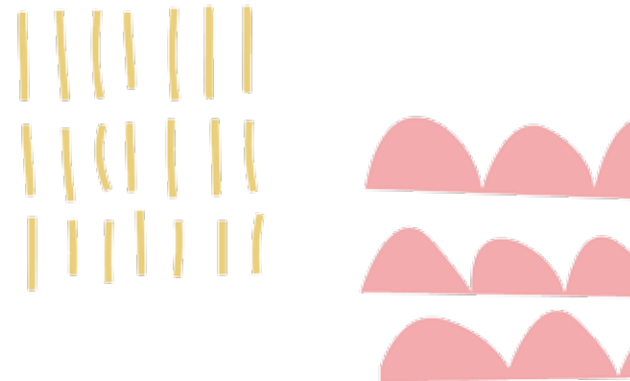
*Plaintes d'odeurs, un numéro en tout temps :
819 373-7083*

Si vous percevez de mauvaises odeurs sur le territoire de la municipalité, la Régie vous demande de le lui signaler, dès le constat, par téléphone, en tout temps, au : 819 373-7083. Un membre de la Régie se rendra rapidement sur place pour effectuer une évaluation d'odeur. Si vous devez laisser un message téléphonique, il est important qu'il contienne les informations suivantes :

n°1 - Votre nom et un numéro de téléphone où vous joindre;

n°2 - L'endroit où vous avez perçu une odeur;

n°3 - Le moment où l'odeur a été perçue, en précisant l'heure.



COMITÉ D'EMBELLISSEMENT
ST-ÉTIENNE DES GRÈS

Comité d'embellissement, *Vivaces, fines herbes et oiseaux*

PAR HENRIETTE ST-PIERRE, VICE-PRÉSIDENTE ET RELATIONNISTE

Échange de vivaces

Samedi le 14 mai de 9 h 30 à midi, se tiendra notre échange de vivaces au coin Principale et Des Dalles. Nous serons situés du côté de la Caisse Populaire. Échange signifie : tu as un surplus de vivaces et tu viens l'échanger pour une autre variété. Il sera aussi possible pour ceux qui débutent de venir s'en procurer selon les plants reçus. Il y aura aussi distribution de petits arbres.

Faire pousser des fines herbes à l'intérieur!

Vous souhaitez faire pousser des fines herbes dans votre cuisine? On peut tenter de prolonger la vie des fines herbes achetées au supermarché, mais le moyen le plus sûr d'obtenir des herbes fraîches à portée de main, est encore de les faire pousser à partir de semences.

Température idéale : cultiver dans une pièce fraîche. Une température de 18° est idéale et un taux d'humidité au-dessus de 40 %.

Entretien adéquat : en plus d'arroser vos herbes chaque semaine, enlevez régulièrement les feuilles mortes ou malades. Fertilisez-les une fois par mois avec un engrais liquide, tel que les algues marines.

Éclairage optimal : on peut les faire pousser près d'une fenêtre orientée vers le sud ou avec une ampoule DEL conçue pour la croissance des plantes.

Vous pourrez les sortir à l'été au potager ou dans un pot sur le balcon ou la terrasse. À noter que les pots de grès boivent autant que la plante.

(ref. : Du jardin dans ma vie)

Pourquoi il ne faut jamais donner de pain aux oiseaux

On a tous vu des personnes donner du pain aux pigeons, aux canards, aux moineaux. Mais saviez-vous que ce n'est pas une bonne idée? Voici pourquoi? Le pain contient de la levure, du sel et surtout du gluten. Le système digestif des oiseaux n'apprécie pas beaucoup ces ingrédients. Les oiseaux digèrent très mal le pain et, s'ils en consomment régulièrement, cela peut entraîner le syndrome nommé « l'aile d'ange ». Il s'agit d'une pathologie qui provoque une déformation des ailes et qui empêche les oiseaux de voler et ce sont les canards les premières victimes. Il y a aussi un risque de transmission de bactéries.

Si on tient à nourrir les oiseaux au parc ou dans la cour, la meilleure option est un mélange de graines, ou encore, des cacahuètes non grillées et non salées ou de maïs concassé. On installe une mangeoire et un point d'eau. Bonne observation!

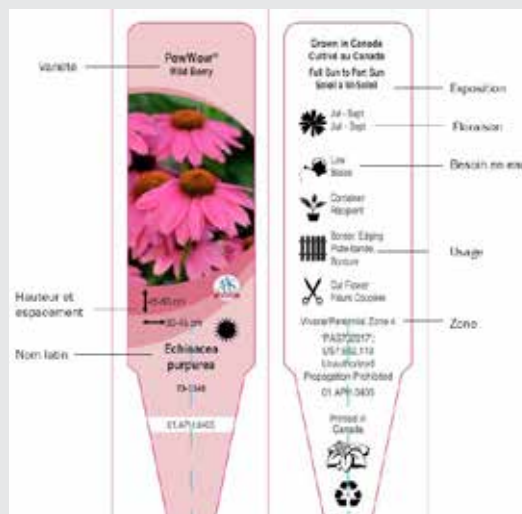
(ref. : Trucs et astuces)

Capsule horticole

Comment lire une étiquette

Selon Mme Marthe Laverdière, « *si l'image est trop belle, les gens ne regardent pas derrière l'étiquette et ne lisent pas les renseignements ou séduits par les fleurs, ils achètent des plantes qui ne conviennent pas à leur zone, ni à la luminosité de leur*

terrain. » C'est essentiel de bien lire les étiquettes lors de l'achat de vos plantes d'annuelles et de vivaces. Elles vous donnent la zone de rusticité, le temps d'ensoleillement, la hauteur et la distance de plantation et très important, le moment de floraison. Prenez soin de répartir la floraison de vos fleurs tout au long de la saison.





Les NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

PAR DENIS BOISVERT

Horaire de la bibliothèque

Dimanche 9 h 15 à 10 h 45
Mardi 13 h 30 à 16 h 30 et 18 h 30 à 20 h
Mercredi 9 h à 12 h et 19 h à 20 h

Coordonnées

190, rue St-Honoré, suite 30, 819 299-3854

DOCUMENTAIRE ADULTE



JARDINER AVEC MARTHE 3, COLLONS-NOUS À LA VIE, DE MARTHE LAVERDIÈRE

Le regard du vrai Jardinier vient du cœur! Dans ce troisième livre, on continue de jardiner bio comme dans le temps de nos grands-parents, qui avaient le don des potagers et des plates-bandes magnifiques. Attelez-vous, parce que je vais vous apprendre cette fois à jardiner selon vos cinq sens... et ça risque fort de sentir autre chose que la rose! Je vais vous montrer aussi à créer un potager en lasagne, la grande tendance en permaculture, et à créer votre propre terre riche... En prime, vous saurez ce que goûtait mon premier bec avec Minou!

LE LIVRE OFFENSANT, DE GUY NANTEL



Avertissement :

Nous tenons à informer les lecteurs que l'auteur de cet ouvrage se fait toujours un devoir de nommer les choses par leur nom et qu'il ne cherche jamais à obtenir à tout prix l'approbation du public et des critiques. Certains passages comportent des propos sans équivoque qui dénoncent les travers de notre société de plus en plus déconcertée par les déclarations et les actions des adeptes de la victimisation et de leurs porte-parole souvent autoproclamés. La lecture de certains chapitres devrait donc être réservée aux personnes matures qui sont capables de débattre calmement de tous les sujets sans éprouver de la colère ou se sentir traumatisées chaque fois qu'elles sont exposées à des idées qu'elles considèrent comme choquantes simplement parce qu'elles sont différentes des leurs.

Ce livre risque également de forcer les adeptes des *safe spaces* et autres offensés de ce monde à sortir de leur zone de confort. Nous prévenons enfin ceux qui sont convaincus que l'univers tourne autour de leur petite personne que cet ouvrage n'est probablement pas pour eux.

ROMAN JEUNE



TI-GUY LA PUCK 2.0, #2, DANS LA COUR DES GRANDS, DE GENEVIÈVE GUILBAULT

Ça y est, Ti-Guy fait maintenant partie de l'équipe des Trappeurs. Alors qu'il s'adapte tranquillement à sa nouvelle famille, à sa nouvelle école et à ses nouveaux camarades, une foule de questions se bousculent dans sa tête. Pourquoi Bobby agit-il si étrangement? Pourquoi Jordane s'absente-t-elle si souvent? Et surtout... parviendra-t-il un jour à faire une mise en échec digne de ce nom? Bienvenue, Ti-Guy!

ALBUM JEUNE



THELMA, CARLOS ET COMPAGNIE, RECUEIL D'HISTOIRES, DE AARON BLABEY

Pour ceux qui aiment Thelma la licorne et Carlos le carlin, les voici réunis dans un même livre. Quoi de mieux qu'un album hilarant? Cinq albums hilarants! Cet ensemble d'histoires d'Aaron Blabey fera rire les lecteurs et leur donnera envie d'en lire toujours plus. Des licornes aux piranhas, des carlins aux porcs-épics, les livres d'Aaron Blabey grouillent de créativité et d'imagination. Cet ensemble contient les livres suivants : Thelma la licorne, J'ai besoin d'un câlin, Les piranhas ne mangent pas d'ananas, Carlos le carlin, Thelma la licorne : Le retour.

FERMETURE FÊTE DES PATRIOTES

La bibliothèque sera fermée le dimanche 22 mai en raison du congé de la fête des patriotes.

Bonne fête des Mères



Pour faire plaisir à vos mamans et grand-mamans, de magnifiques bouquets de fleurs et des assortiments de chocolat vous attendent au marché



Et plein de bonnes choses pour fêter en famille

Coupes de viande BBQ, sélection de bières et de vins



M A R C H É
BONICHOIX

PAROISSE ET COMMUNAUTÉS

Consultation paroissiale reportée au 11 mai... enfin!

Consultation sur l'avenir de notre église et de notre communauté.
Choix à faire et décisions à prendre.

Cette consultation devait se tenir le 18 janvier..
Malheureusement, l'église a dû fermer pour cause de Covid.
Nous avons donc reporté la rencontre au 11 mai, espérant
qu'il fera beau et un peu chaud.

Revoici donc l'invitation qui vous était faite en décembre dernier

Nous, les membres du Comité Local des Affaires Économiques (CLAÉ ou marguilliers) devons assurer la pérennité de nos biens patrimoniaux, église, presbytère et cimetière, en plus de maintenir tous les services pastoraux (messes, sacrements, funérailles, catéchèse, etc...) pour la communauté de Saint Étienne. Nous mettons beaucoup d'efforts, nous réfléchissons, nous calculons et nous nous inquiétons de l'avenir de notre église et de notre communauté.

Nous avons besoin d'aide. Nous sollicitons donc les idées et les avis de tous les paroissiens pour nous éclairer dans les décisions à prendre pour maintenir notre communauté vivante.

- Qu'est-ce qui est le mieux pour tous?
- Pouvons-nous y arriver sans changement?
- Où trouver les ressources humaines et financières nécessaires?
- Y aurait-il des ententes possibles avec des partenaires qui croient que notre église doit être maintenue en bon état, en santé et vivante?

Nous comptons sur votre présence le 11 mai à 19 h dans l'église de Saint-Étienne.

—
*Par Guy Lebrun,
marguillier*



J-M. GRENIER

- Vente d'autos usagées
- Réparation et entretien
- Remorquage

jmgrenier.com 819-535-2067

Plus de 15 ans d'expérience



Estimation Gratuite

INSTALLATION - RÉPARATION

BRIQUE - BLOC - PIERRE
CHEMINÉE - ALLÈGE - CRÉPIS

maconneriecartier@hotmail.com

Partout en Mauricie
819 694-4593

Suivez-nous sur Facebook
RBQ : 5677-7428-01

Visite de l'église de Saint-Étienne

Dans le cadre du cours Éthique et culture religieuse, nous avons reçu la classe de madame Sarah Ève dans notre belle église. La visite a commencé à l'extérieur quand l'abbé François leur a présenté les statues qui sont en façade de l'église. Une fois à l'intérieur, nous leur avons présenté notre patron Saint-Étienne, fait un petit historique de la construction de l'église et ils ont ensuite visité l'église de la nef jusqu'au 2^e jubé.

Par la suite, l'abbé François leur a parlé des vases sacrés et de leur utilité, des vêtements liturgiques et du sens de leurs couleurs.

Ils sont repartis très heureux avec un feuillet résumant ce qu'on leur avait présenté.

L'abbé François et moi sommes très heureux d'avoir partagé notre passion avec ces jeunes élèves et leur enseignante.

—
*Par Odette Brûlé,
coordonnatrice et agente de pastorale,
Paroisse de Notre-Dame-de-l'Alliance dont Saint-Étienne et
Saint-Thomas font partie*



Du bois propre et de qualité année après année !

819-379-1525

LABUCHECARREE.COM

Avec 15 années de service dans le domaine du bois de chauffage et des centaines de clients satisfaits, nous avons ce qu'il vous faut.

BRODEUR, L'HEUREUX, DUROCHER INC.

Membres de l'Ordre des Arpenteurs-Géomètres du Québec

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

Bureau de Shawinigan
MARTIN DUROCHER a.-g.
819-538-2515 - mdurocher.blb@cgocable.ca

Bureau de Trois-Rivières
ANTOINE-OLIVIER TRUDEL a.-g.
819-379-8081 - aotrudel.blb@cgocable.ca



Notre patrimoine religieux, c'est sacré

Pour ceux qui se demandent ce que signifie l'affiche qui a été placée sur la façade de l'église, en voici l'explication :

Le conseil du patrimoine religieux du Québec, sous l'égide du ministère de la culture et des communications du Québec, a accordé à la communauté de Saint-Étienne une subvention pour le complément des travaux de réfection des fenêtres de l'église de Saint-Étienne-des-Grès. (fenêtres de la façade de l'église et de la sacristie).

Cette subvention, administrée par le comité local des affaires économiques (CLAE) de la communauté de Saint-Étienne, couvrira 70 % des coûts admissibles pour un montant maximum de 140 000 \$. Le coût des travaux a été établi à 196 064 \$ et leur réalisation a été

confiée à la firme Construction SIPRO inc. sous la supervision de l'architecte André Carle.

La partie résiduelle du financement des coûts admissibles, environ 60 000 \$, sera assurée par des dons dédiés accumulés depuis plusieurs années par la fabrique puis la communauté de Saint-Étienne. L'exécution des travaux a débuté à la mi-mars et sera complétée vers la fin du mois de juin.

—
*Par Guy Bellemare,
CLAE*

Confirmation pour adultes

PAR ODETTE BRÛLÉ,
COORDONNATRICE ET AGENTE DE PASTORALE

Plusieurs personnes sont déçues lorsqu'on leur demande d'être parrain ou marraine lors d'un baptême ou lorsqu'elles veulent se marier à l'église, car le sacrement de la confirmation est demandé et certains n'ont pas reçu ce sacrement.

Ne vous désolerez pas, il est possible de recevoir la confirmation autant comme adulte que comme jeune. Le 19 février dernier à Saint-Étienne, 6 adultes ont reçu ce sacrement en même temps que les adolescents.

Comment faire?

Déjà, plusieurs adultes sont inscrits pour une confirmation qui aura lieu en juin 2022 avec une préparation en mai et juin. Vous souhaitez vous joindre à eux? Appelez-moi ou appelez au presbytère pour connaître les démarches à suivre. Vous pourrez ainsi signer les registres du baptême ou vous marier à l'église, car vous aurez franchi toutes les étapes nécessaires pour cela.

Boutique O, vos trésors inutilisés

PAR ROSE MARIE C. BOURASSA,
RESPONSABLE POUR LA FABRIQUE

Ah! Que ça fait du bien de voir le printemps à nos portes. C'est en plein le temps de faire le grand ménage intérieur et extérieur.

Pour vous aider à écouler vos « vos trésors inutilisés », il nous fait plaisir de vous inviter à notre grande vente de garage annuelle les 4 et 5 juin prochains dans le stationnement du presbytère. Il nous reste quelques tables disponibles à louer : 819 535-1548, 819 535-3939 ou 819 535-3116. Au plaisir de se rencontrer!



Image de
Pixabay License

Journée familiale

PAR ODETTE BRÛLÉ,
COORDONNATRICE ET AGENTE DE PASTORALE

En juin prochain, votre communauté organise une journée familiale qui aura lieu la fin de semaine des 4 et 5 juin 2022.

Surveillez le prochain Stéphanois et la page Facebook de la communauté pour plus de détails.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Célébrations mois de Marie

PAR ODETTE BRÛLÉ,
COORDONNATRICE ET AGENTE DE PASTORALE

Chaque année, en mai, me revient le refrain suivant :
« *C'est le mois de Marie. C'est le mois le plus beau. À la vierge chérie. Chantons un chant nouveau!* »

Bien sûr, ce chant n'est plus un chant nouveau, mais on profite toujours du mois qui est consacré à Marie pour lui rendre hommage et lui demander d'intercéder pour nous auprès de Jésus, ou pour la remercier de l'avoir fait.

Dans la Paroisse de Notre-Dame-de-l'Alliance, paroisse qui lui est dédiée, des célébrations auront lieu dans chacune des communautés pour prier Marie. S'il fait beau, la célébration se tiendra à l'extérieur dans certaines communautés, en cas de pluie ou de froid, ce sera à l'intérieur de l'église. N'oubliez pas votre chaise de parterre si la célébration est à l'extérieur.

Voici donc l'horaire des célébrations du mois de Marie

Dimanche 1^{er} mai 2022 à Saint-Étienne à la grotte du cimetière :

10 h : récitation du Chapelet;

10 h 30 : Messe avec l'abbé François Doucet.

Les autres célébrations sont sur semaine :

18 h 30 : récitation du Chapelet;

19 h : Messe à avec l'abbé François Doucet.

Lundi le 2 mai 2022, à Saint-Mathieu, près de l'église;

Lundi le 9 mai 2022, à Notre-Dame-des-Neiges à Charette dans l'église;

Lundi le 16 mai 2022, à Saint-Thomas près de l'église;

Mardi le 24 mai 2022, à Saint-Boniface au Jardin de la Paix, près de l'église;

Lundi le 30 mai 2022, à Saint-Élie au pied montagne;

Mardi 31 mai 2022, à La-Visitation-de-la-Sainte-Vierge à Pointe-du-Lac, à la grotte de Marie chez les Frères de l'Instruction chrétienne (voisin de l'église).

Chaque communauté se fait un plaisir de prier Marie et de vous accueillir.

Anniversaire de nos précieux bénévoles

PAR ANDRÉE P. BOURNIVAL,
COORDONNATRICE POUR L'ÉVC DE ST-ÉTIENNE

Mai mois de Marie, mois des crocus qui sortent de la neige et de l'anniversaire de quelques-uns de nos précieux bénévoles.

Ce sera donc un an de plus pour mesdames Françoise Gagnon, Lucille Tessier, Constance Austin et de Claire M. Godin ainsi qu'à monsieur Adélard Charette.

À vous tous, nous souhaitons un heureux anniversaire et une longue vie en santé.

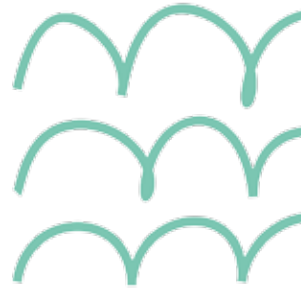
Bonne fête aux mamans

PAR ANDRÉE P. BOURNIVAL,
COORDONNATRICE

Le mois de mai, c'est le mois de Marie notre Mère du ciel mais aussi c'est la fête des mères, toutes les mères. Les mères biologiques, les mères de cœur ou les mères adoptives.

Votre mère est sûrement importante pour vous. Même décédée elle est importante. Dites-lui que vous l'aimez, que vous ne l'oubliez pas que ce soit en présentiel, au téléphone ou dans vos prières.

Nous, vos ÉVC de Saint-Thomas et de Saint-Étienne, souhaitons une belle et bonne fête à toutes les mamans de nos communautés respectives.



Et de 138!

PAR RENÉ GRENIER

181 des Dalles - reneg@cgocable.ca - 819 535-2815

Retour sur la 137^e photo

Merci beaucoup à Jacqueline Lampron pour l'identification des personnes, tout le personnel de nos écoles 1982-1983. Omer Landry et sa conjointe Liliane Lefebvre ont collaboré à éclaircir un personnage.

La 138^e photo

Étant donné que notre municipalité a été fondée au mois de mai, soit le 13 mai 1859, j'ai cru bon vous présenter une personne pionnière. Plusieurs le reconnaîtront mais pour ceux et celles qui n'auraient encore aucune idée de qui il est, ce sera un peu d'histoire. Si vous l'avez reconnu et que vous aimeriez que j'écrive un court message à son sujet, contactez-moi par écrit ou par téléphone. Merci à l'avance.

N°137



**Photo N°137**

Rangée du haut (debout) : Hélène Morin, Liette Plourde, Fernande Giroux, Françoise Paquin, Lucie Baril, Rita Beaulieu, Serge Matteau, André Berthiaume, Madeleine St-Jacques, Omer Landry, Jacqueline Lampron, Madeleine Gagnon et Danielle Toupin.

Rangée du bas (assis) : Jacqueline Mélançon, Réjean Plourde, Huguette Lampron, André Jolin, Thérèse Chrétien, Danielle Paquin, Lisette Paquette (?) et Jeanne David.

Photo N°138

Personnage important qui aura marqué notre histoire stéphanoise.

NOTE

Si vous possédez des photos et que vous aimeriez faire identifier les personnages y apparaissant, faites-les moi parvenir et je les publierai dans votre journal local Le Stéphanois.

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi 8h à 21h
Vendredi 8h à 16h
Samedi, dimanche et férié 8h à 12h

Appels téléphoniques :

Du lundi au jeudi 8h30 à 15h30
Vendredi 8h30 à 12h
Samedi, dimanche et férié 8h30 à 9h30

Prise de rendez-vous en ligne :

Vous pouvez maintenant prendre un rendez-vous médical à partir de notre site Internet. Pour toute annulation de rendez-vous pris par Internet, des frais de 20\$ s'appliqueront.

Sans rendez-vous (médecin sur place) :

Du lundi au jeudi : 8h30 à 12h, 13h30 à 16h30
Vendredi : 8h30 à 12h, 13h30 à 15h30
Samedi, dimanche et férié : 8h30 à 11h30

Clientèle acceptée au sans rendez-vous :

La clientèle ayant déjà un médecin de famille à notre clinique. Consulter notre site internet pour connaître les modalités pour l'accessibilité à la clientèle orpheline (sans médecin de famille).



BIENVENUE DANS LE MONDE DES SOINS DES YEUX.

Votre optométriste Julie Prud'homme vous reçoit à la boutique Doyle de Trois-Rivières, située devant le centre Les Rivières.

DOYLE
OPTOMÉTRISTES & OPTICIENS

4280, boulevard des Forges, Trois-Rivières
819.376.8886 | DOYLE.CA

Notaire bien établie à Saint-Étienne-des-Grès



Il me fera plaisir de vous aider et de vous conseiller.
N'hésitez-pas à me contacter pour de plus amples renseignements:

Immobilier

Achat de maisons, terrains, condos, etc.
Financement hypothécaire
Servitude
Etc.

Droit de la personne

Testament
Mandat en cas d'incapacité
Règlement de succession
Etc.

Suivez-moi sur mon site internet: julieclermont.com et sur mon Facebook

Me Julie Clermont
Notaire

julie.clermont@notarius.net

819 535-5513

500, rue Des Gouverneurs, Saint-Étienne-des-Grès

Chronique voyage

Je jase avec une amie, et elle se met à me raconter un pan de sa vie vécue à l'étranger. Elle était visiblement heureuse d'en parler. Que de souvenirs pour elle, et comme c'était intéressant de l'écouter.

Cela m'a donné l'idée de proposer une nouvelle chronique au Stéphanois : « Mon voyage », chronique réservée aux résidents de Saint-Étienne.

Tout le monde a des choses à raconter et ressent du plaisir à se les rappeler. Surtout en ces années où nous avons peu ou pas voyagé. Vous êtes donc invités à partager vos souvenirs.

Parmi vos (peut-être nombreux) voyages, lequel vous vient spontanément à l'esprit? À cause des lieux... à cause des gens... à cause des événements...?

Cette fois-là, qu'est-ce qui s'est passé d'intéressant, de merveilleux, d'émouvant, de drôle, de triste, de catastrophique...? Ça peut être un long voyage, une petite virée, un moment de vacances, un séjour à l'étranger, un voyage rituel...

Laissez-vous aller! Sortez vos albums souvenirs. Vous pouvez écrire vous-même ou me raconter, et j'en fais le récit fidèle.

Nous commencerons la chronique bientôt dans le Stéphanois. Racontons-nous des histoires!... Contactez-moi.

—
Par Louise Lacroix,

819 535-2089 ou louiselacroix2@gmail.com

PRÊT POUR L'ÉTÉ

**PNEUS
PARE-BRISE
ALIGNEMENT
AIR CLIMATISÉ
INSPECTION
ENTRETIEN**

OTOBOX
Pneus et mécanique

**NOKIAN
TYRES**
DÉTAILLANT
PREMIUM

DUPLESSIS
MÉCANIQUE

TEL. 819.535.5535
TXT. 819.979.1035



Faites équipe avec moi

Patrick Lynch

Courtier Immobilier

<https://www.facebook.com/Patricklynchimmobilier>

Bureau :819.537.5000

Cell :819.699.8882

Voici notre top 5 des astuces moins connues à utiliser lors de la mise en marché d'une propriété :

Des rangements qui ne débordent pas indiqueront qu'il y en a suffisamment dans toute la maison. Pourquoi ne pas vous départir de quelques items inutiles?

Valorisez l'espace de rangement

Un acheteur potentiel sera charmé s'il ouvre des placards et garde-robes et y trouve... du vide! Réussir à retirer quelques vêtements et articles de cuisine et les dissimuler ailleurs (ou les vendre, s'ils sont inutilisés) le temps des visites indiquera que votre maison dispose de beaux rangements pratiques! Une grande valeur de nos jours d'autant plus qu'ils permettent de garder la maison en ordre.

Faites briller l'entrée de la maison

Offrez à vos acheteurs potentiels un accueil agréable. La première impression est, on le sait, primordiale. Cela inclut la facilité à se stationner, la propreté du terrain et la beauté de l'extérieur de la résidence. Par exemple, une porte d'entrée difficile à ouvrir, une porte de garage dont la peinture écaille ou encore des platebandes laissées pour contre peuvent diminuer l'intérêt des acheteurs envers la propriété.

Été comme hiver, la façon dont se présente votre propriété dès l'entrée aura une incidence sur l'intérêt des visiteurs.

Misez sur les images qui circuleront sur le web

De nos jours, vos visiteurs auront consulté (peut-être compulsivement) les photos et la visite virtuelle de votre propriété. Lors de leur passage, ils viennent confirmer leurs impressions. Ces clichés seront également analysés suite à leur visite. Notre conseil porte donc sur l'authenticité de votre sélection photographique. Choisissez bien et assurez-vous qu'elles correspondent à la réalité, mais avec un souci du rendu. Par exemple : des photos prises au meilleur moment de la journée, avec une belle lumière naturelle ou encore dans le cas de la salle à manger ou le salon, le soir, en mettant en vedette un éclairage douillet et moderne. On offre ainsi un complément! Avec un courtier RE/MAX, vous vous assurez d'ailleurs d'avoir accès à un service de photographie professionnel et impeccable qui mettra votre propriété en valeur.

Pensez aussi à ajouter des photos de votre aménagement extérieur estival si vous mettez votre maison en vente l'hiver. Ou à l'inverse si vous décidez joliment le sapin dans le temps des fêtes.

Revamper la cuisine et la salle de bain

C'est un fait : la cuisine et la salle de bain sont les deux pièces qui font souvent pencher la balance. Demandez l'opinion de proches qui ont du flair en déco! Il faut viser un look neutre où vos visiteurs se projeteront facilement, mais en ajoutant un côté accueillant et habité. Évitez les photos de famille sur le frigo et la litère du chat dans le coin de la salle de bain! Mais laissez votre jolie cafetière italienne ou certains produits de soin corporels de qualité trôner sur les comptoirs.

Soyez conscients de l'aura de votre propriété, si tout est moderne, les éléments campagnards sont à dissimuler, mais si l'inverse est votre cas, évitez de casser l'allure avec une décoration trop futuriste, particulièrement dans ces deux pièces incontournables!

Pour favoriser une vente rapide, la salle de bain et la cuisine doivent préférablement avoir un décor au goût du jour.

Utilisez l'expertise d'un courtier immobilier

En dernier lieu, faites affaire avec un courtier immobilier qui connaît bien le coin! Cet expert saura charmer les potentiels acheteurs en leur présentant les attraits du quartier. Les commerces, écoles, parcs et autres services bonifieront à tout coup votre offre. Il suffit d'être en mesure de faire découvrir ces perles rares que vous aurez peut-être vous-même ignorées! Et bien sûr, un courtier vous aidera aussi à mettre de l'avant les atouts de votre maison en plus de contribuer grandement à votre processus de vente sans casse-tête. Il pourra également accélérer la vente de votre résidence grâce à ses outils de mise en marché et ses contacts.

Si votre souhait est de vendre rapidement, vous devez mettre toutes les chances de votre côté!

ORGANISMES



L'action des bénévoles est généreuse, noble

Voici ce que je viens de lire sur l'action bénévole

« **L'**action des bénévoles est généreuse, noble. La plupart du temps, elle est également silencieuse, car les bénévoles sont très souvent des travailleurs de l'ombre. Ces gens de cœur, on les trouve partout au Québec et dans plusieurs sphères d'activité. Ils sont plus de deux millions de personnes à consacrer annuellement près de 310 millions d'heures de bénévolat dans toutes les régions du Québec. »

Depuis mon arrivée comme directrice au CAB Lavolette, j'ai la chance de côtoyer des personnes qui donnent sans compter. Chacun a son histoire, ses raisons et ses motivations à offrir aussi généreusement. Certains investissent de leur temps dans un ou plusieurs services et ce, depuis des années. Pour d'autres, ils en sont à leur première implication comme bénévole. Tous sont solidaires et animés par cette volonté de répondre aux besoins de la communauté et à leur offrir des moments de bonheur.

Je peux vous affirmer que c'est épuisant de travailler avec tous ces volontaires qui nous aident à poursuivre notre mission. Je les remercie pour leur apport constant à rendre les gens heureux et dignes, sans jugement et dans le respect de l'individu. Je suis convaincue que plusieurs d'entre vous êtes impliqués bénévolement. Vous êtes importants pour la société.

Dans la prochaine édition du Stéphanois, je vous présenterai une jeune femme impliquée dans la société. Pour le moment, je ne peux en dire plus car aucune information quant à l'identité de cette lauréate ne doit être diffusée avant la cérémonie officielle. À suivre...

Je me joins à mon équipe pour vous souhaiter un beau mois de mai!

Pour nous rejoindre : 819 378-6050.

—
Par Louise B. Germain,
directrice générale Centre d'action bénévole Lavolette

Les Entreprises Steve Allard

Tel: 819-996-0920 / Fax: 819-655-0158

Transport, Excavation, Démolition, Fosse Septique, Entrée d'eau/Égout, Creusage pour fondation, Installation de drain, Désouchage de terrain, Vente de Sable, Terre, Gravier, Terrassement, Travaux agricoles & Forestiers, Location de Camion 12 Roues, Semi-remorque, Excavatrice avec opérateur.

RBQ: 5736-9506-01



GÉOMATIQUE BLP
arpentiers-géomètres

Pierre Brodeur, a.g.

Yves Béland, a.g.

4915, rue Bellefeuille, Trois-Rivières (Québec) G9A 6B4

Téléphone : 819 378-7557 ■ Télécopieur : 819 374-0791

1282, Promenade du St-Maurice, Shawinigan (Québec) G9N 1L8

Téléphone : 819 536-0833 ■ Télécopieur : 819 536-0834



23 mai : Journée des Patriotes

C'est le 20 novembre 2002 que le gouvernement du Québec a proclamé par décret (n° 1322-2002) que dorénavant la Journée nationale des patriotes, sera le lundi qui précède le 25 mai en remplacement de la Fête de Dollard. Ceci dans le but de souligner l'importance de la lutte des patriotes de 1837-1838 pour la reconnaissance de leur nation, pour sa liberté politique et pour l'établissement d'un gouvernement démocratique.

Des patriotes, il y en a eu des milliers à travers ce que l'on appelait dans le temps le Bas-Canada (Le Québec d'aujourd'hui), à soutenir ce parti politique dirigé par Louis-Joseph Papineau à partir de 1826. En effet, loin de se limiter au Richelieu et à St-Eustache, le mouvement patriote avait de profondes racines dans pratiquement toutes les régions du Québec.

Et en Mauricie qu'en était-il? Monsieur Jean-François Veilleux a publié (Éditions du Québec 2015) un bel ouvrage à cet effet intitulé : « Les Patriotes de 1837-38 en Mauricie et au Centre-du-Québec » où il brosse un tableau des plus intéressants de l'influence des patriotes réformistes à Trois-Rivières et des environs lors des rébellions au Bas-Canada.

Évidemment tout ceci se passe avant la fondation de notre municipalité qui date de 1859. En 1837-1838 la population régionale se concentre principalement à Trois-Rivières, Champlain, Pointe-du-lac, Lac St-Pierre, Yamachiche, Louiseville, Maskinongé et St-Barnabé. La plus grande manifestation patriote s'est tenue à Yamachiche le mercredi 26 juillet 1837. À ce titre Gilles Laporte un de nos grands historiens québécois écrit : « *Préparée de longue date par René-Joseph et François Caron, l'assemblée de Yamachiche est précédée d'une*

Ébénisterie
Design Max 30 ans







Armoires de cuisine • Armoires de Salle de bain • Projet sur mesure

987, chemin Saint-Thomas • Saint-Étienne-des-Grès (Qc)
marc_milot@hotmail.com

819 244-2364

f

Suivez-nous sur :
ebenisteriedesignmax

www.designmax.ca



invitation publique signée par 400 notables et par deux réunions du comité organisateur, le 29 juin et le 19 juillet. Au moins 5 000 citoyens y participent... les patriotes dénoncent à Yamachiche la Couronne britannique qui va à l'encontre de la constitution et du salut du peuple du Bas-Canada. » Étonnamment il existe même une liste de plusieurs personnes qui ont assisté à cette rencontre à Yamachiche et que vous pouvez trouver sur le site internet suivant :

<http://www.1837.qc.ca/1837.pl?out=evenements&cat=Noact&cherche=76&individu=Antoine+Lefebvre>

Si vous avez la curiosité, comme moi, de visionner cette liste, vous verrez des noms qui nous sont des plus familiers, plusieurs de nos ancêtres, les Aubry, Beaulieu, Boucher, Boulanger, Bourassa, Boisvert, Désauniers, Dupont, Guillemette, Houde, Lacombe, Landry, Millette, Rivard et autres. (Source Jean-François Veilleux) Comme vous pouvez le constater des patriotes il y en a eu beaucoup dans notre région.

Et dans tout le Bas-Canada les plus célèbres ou connus sont les douze qui ont sacrifié leur vie pour le peuple, pendus à la prison du Pied-du-Courant. Joseph Narcisse Cardinal, Joseph Duquette, Pierre Théophile Decoigne, François-Xavier Hamelin, Joseph Jacques Robert, Amable Daunais, Ambroise Sanguinet, François Marie-Thomas (Chevalier) De Lorimier, Pierre Remi Narbonne, François Nicolas, Charles Hindelang.

Rappelons en terminant que c'est grâce au Parti Québécois que le drapeau des patriotes flotte sur une tour de l'hôtel du Parlement.

Le texte de la motion présentée le 16 mai 2019 par le député de Matane-Matapédia Pascal Bérubé et adoptée à l'unanimité se lit comme suit :

« Que l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des patriotes, qui se tiendra le 20 mai prochain (2019)

Qu'elle souligne l'importance de la lutte menée par les patriotes de 1837 et 1838 pour la reconnaissance de notre nation, pour sa liberté politique et son émancipation, et pour l'établissement d'un gouvernement responsable et démocratique;

Qu'elle rappelle la nécessité de garder vivante la mémoire des femmes et des hommes patriotes;

Que, dans le cadre de la Journée nationale des patriotes, l'Assemblée nationale hisse le drapeau des patriotes;

Qu'elle suggère également aux municipalités et arrondissements du Québec d'arborer ce drapeau dans le cadre de cette journée. »

Je pense qu'un jour nous verrons le drapeau des patriotes flotter à l'hôtel de ville de St-Étienne!

Hommages à vous patriotes!

—
*Par Marc Bournival,
président de la SSJB locale de Saint-Étienne-des-Grès*





Dre Audrey Corriveau
Chiropraticienne

Pour vous aider à soulager :

- Maux de dos, « tour de rein »
- Sciatique
- Maux de cou, torticolis
- Maux de tête, migraines
- Tendinite, bursite, épicondylite...
- Otites, asthme
- Douleurs menstruelles
- Engourdissements dans les mains et\ou les pieds
- Douleurs à la hanche, au genou et\ou au pied
- Douleurs à l'épaule, au coude et\ou au poignet
- Etc.

819 535-9148

230, avenue des Prés - **Saint-Boniface** QC G0X 2P0

Daniel Deschênes **Pharmacien propriétaire**

Affilié à:  **familiprix**
SEGMENTATION CLINIQUE

UN **ACCUEIL CHALEUREUX**

UN **SERVICE PERSONNALISÉ,**
COURTOIS ET RAPIDE

DES **PHARMACIENS DISPONIBLES**
ET À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI
8 H 30 À 20 H
SAMEDI 9 H À 17 H

 SERVICE DE LIVRAISON*
GRATUIT
* Détails en pharmacie.

190, rue Saint-Honoré, bureau 120
Saint-Étienne-des-Grès
819 535-6500
sans frais **1 800 809-0839**

Rolland Bouchard & Fils inc.

943, 4^e Rang, Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0

Tél. : 819 535-2177
Fax : 819 535-9523



TRANSPORT — EXCAVATION — Vente de : sable, gravier, pierre, terre tamisée



Activité de mai

Cardio-poussette

Tous les mardis, 9 h 30 à 10 h 30.

Groupe de marche

Tous les mardis, 11 h à 12 h.

Repas communautaire

Le mercredi, 11 mai, midi.
Places limitées, réservation obligatoire.

Conférence

Le vendredi, 20 mai, 9 h. Thème : La Chope à Miel.
Micro-Miellerie. Possibilité d'acheter du miel sur place.

Le vendredi, 10 juin, 9 h. Coût : Gratuit. Thème : Méditation et
pratique. Par : Sylvie Harvey, Ph. D., Centre Ailes Vie.

Art-créatif

Le vendredi, 6 mai, 9 h. Coût : Gratuit. Projet : Suspension bohème.

Le vendredi, 3 juin, 9 h. Coût : 5 \$. Projet : Compteur et marqueurs
de rangs pour tricot et crochet.

—
Par *Caroline Laroche*,
adjointe administrative

Courriel : ceppdl@cgocable.ca Site web : www.ceppdl.ca
Téléphone : 819 299-3859 Adhésion annuelle : 8 \$

Adresse : 1260, rue Saint-Alphonse, Saint-Étienne-des-Grès



DICTIONNAIRE DE MAI 2022

UN SOUPER IMPARFAIT

PAR HENRIETTE ST-PIERRE,
V.P. SSSJB SAINT-ÉTIENNE

Hier, Le Petit Chaperon Rouge a (vendangé, vandengé) des champignons (verts, vert) et des champignons (oranges, orange) qui poussaient dans la verte forêt derrière chez elle. Ce soir, elle prépare une crème de champignons des bois, car elle participe à l'émission « Un souper tout à fait parfait »! La soupe contiendra des (ammanites, amanites) (tues-mouches, tue-mouches) et des (ammanites, amanites) (palloïdes, phalloïdes) qu'elle a (ramassé, ramassées) sous un gros orme. Blanche-Neige, qui rend (quelque fois, quelquefois) visite à son amie, a vu les champignons dans la maison et eu terriblement peur. Les nains l'ont (prévenu, prévenue) : ces cryptogames sont (vénéneux, vénineux). Le Petit Chaperon Rouge, (toutefois, toute fois) est incrédule. Les champignons, que lui (a montrés, a montré) un mycologue, sont comestibles! Blanche-Neige se demande donc comment convaincre son amie que les invités seront tous intoxiqués après avoir (ingéré, ingérés) une soupe préparée avec de tels champignons! Blanche-Neige se (rue, ru) sur le téléphone pour que les nains viennent à sa rescousse!

(ref. : La langue française Corriger Antidote)

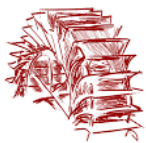
LES CORRECTIONS e montrés, ingéré, rue
quelquefois, prévenue, véneneux, toutefois,
mouches, amanites, phalloïdes, ramassées,
vendangé, verts, orange, amanites, tue-

CREVIER

951, Rue Principale St-Etienne des grès
819-535-9137

Surveillez notre gamme de bières de
micros toujours en mouvement

Toujours disponibles au froid



BRASSEURS DU MOULIN





Femme et politique

C'est avec un immense honneur que nous recevrons Madame Nancy Mignault, mairesse de Saint-Étienne-des-Grès, lors de notre prochaine réunion Afeas prévue le mardi 10 mai à 19 heures.

Madame Mignault nous parlera de sa toute nouvelle expérience en tant que mairesse. Nous nous réjouissons à l'avance de sa venue, où nous en profiterons pour faire plus ample connaissance et partagerons avec elle sur ce sujet encore d'actualité qu'est la place de la femme en politique.

C'est à notre local situé au sous-sol du Centre communautaire qu'aura lieu cette rencontre. L'invitation n'est pas seulement pour nos membres, mais pour la population qui a le goût de participer à cette première rencontre avec l'Afeas.

Par ailleurs, notre défilé de mode du 1^{er} avril dernier, a été une belle réussite. Les gens étaient au rendez-vous et toute notre équipe de mannequins a été heureuse de défilé pour nous. Ce fut une soirée sous

le thème des retrouvailles et la joie se devinait malgré les masques encore nécessaires.

Voici donc une photo sur laquelle vous retrouverez, de gauche à droite, Mesdames Louise Bournival-Grenier, Francine Boulanger, Jeannine Bellemare, Caroline Désaulniers, Nathalie Lessard, Denise Bellemare, Caroline Lacomblez, Claudia Boisvert.

L'Afeas Saint-Étienne-des-Grès est toujours à la recherche de nouvelles personnes pour se joindre à nous. Si cela vous intéresse, vous n'avez qu'à téléphoner au : 819 535-6483 pour vous manifester.

Au plaisir de vous rencontrer lors de notre prochaine réunion du 10 mai 2022.

—
*Par Christiane Caron,
présidente*





YVES PERRON



Député de Berthier-Maskinongé

434 Avenue St-Laurent
Louiseville, Québec, J5V 1K2
Téléphone : (819) 228-1210

Ouvert du lundi au vendredi
De 9h à 16h
yves.perron@parl.gc.ca



Je prends votre projet en main!

NANCY AUBRY

Courtier immobilier



819 373.7140 • www.nancyaubry.ca



Autocueillette et vente au kiosque

Fraises, amélanches, bleuets, courges,
citrouilles et ail.

Belle variété de produits cuisinés à la ferme.
Tartes, galettes, popsicles et confitures.



490, 4^e rang Saint-Étienne-des-Grès

fermeethier.com Tél :819376-8062



Simon ALLAIRE

Député de Maskinongé

429, boul. St-Laurent Est
Louiseville (Québec) J5V 1H5
819-228-9722
simon.allaire.mask@assnat.qc.ca



Heures d'ouverture :

Lundi : 13h à 16h
Mardi : 9h à 12h / 13h à 16h
Mercredi : 9h à 12h / 13h à 16h
Jeudi : 9h à 12h / 13h à 16h
Vendredi : 9h à 12h

SPORT

Ligue de quilles les grès, quelques résultats

Avant de quitter pour les chauds rayons de soleil de la Floride en compagnie de mon épouse Lise et de deux membres de ma famille faisant partie de la ligue également, j'ai rédigé un avant-dernier article pour vous faire part de quelques résultats obtenus lors de trois semaines de compétition tenues en mars dernier.

Individuellement, nous avons eu droit à beaucoup de belles performances. Faut croire, excusez mon anglicisme, que les mots *money player de série* leur conviennent très bien. Chez les dames, se sont illustrées les Pierrette Caron 201/462, Diane Guillemette 171/451, Diane Désaulniers 191/466, Lise Gélinas 188/495, Pierrette Pellerin 198/480, Louise Lafontaine 174/495, Dominique Boucher 171/465, Johanne Tétreault 165, Nicole Bilodeau 164 et finalement France Bertrand 151. Pour leur part, les Robert Turcot (qui d'autre) 243/630, Richard Trudel 211/548, Michel Bilodeau 182/461. Robert Ouellet 201/537, Pierre Plourde 194/545, Normand Bordeleau 203/518, Jean-Pierre Désaulniers 180, Renald Désaulniers 194/482 et Gilles Dufresne 199/493 se sont signalés. Merci à nos substituts René Lupien 213/507 et notre « Roi du Nord » Richard Lacombe 217/215/611.

Collectivement, avec deux semaines d'activités restantes, l'équipe Pierrette Pellerin dominait ses pairs avec 83.5 points suivie des équipes Pierre Plourde et Robert Turcot avec respectivement 81 et 73 points. Bonne chance à ces équipes pour le dernier droit. Un mot personnel à mon équipe, nous avons souffert le martyre durant l'année et les séries mais un simple d'équipe de 767 sans handicap à la dernière partie avant mon départ est digne de mention, ce qui vous permettra peut-être d'éviter le ballottage lors de la prochaine saison...!

Un dernier reportage pour clore notre saison 2021-2022 vous parviendra directement d'une plage quelconque de la Floride pour parution en juin 2022. D'ici là, portez-vous bien et surtout amusez-vous avec l'arrivée d'un doux printemps. Nous sommes loin mais nous pensons à vous (lol).

—
Par René Gélinas

Clinique Dentaire
Dre Marie-Claude Bonin

190, St-Honoré, suite 222, Saint-Étienne-des-Grès

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 17 h 00

Vendredi : 8 h 30 à 15 h 00

Tél. : 819.535.6868

—

le

CALENDRIER

MAI 2022

—

DATES	ÉVÈNEMENTS	PAGES
Mai	Centre d'éducation populaire : plusieurs activités auront lieu	33
Dimanche 1 ^{er} mai	Paroisse : plusieurs célébrations auront lieu pour le mois de Marie	23
Lundi 2 mai	Municipalité : séance du conseil municipal	10
Dimanche 8 mai	Fête des mères	
Mardi 10 mai	Organisme : réunion de l'Afeas avec Nancy Mignault, mairesse	35
Mercredi 11 mai	Paroisse : consultation paroissiale	19
Samedi 14 mai	Comité d'embellissement : échange de vivaces	16
Dimanche 22 mai	Bibliothèque : fermeture pour la Journée des Patriotes	17
Lundi 23 mai	Municipalité : fermeture pour la Journée des Patriotes Journée des Patriotes	11

LES PETITES ANNONCES

Pour annoncer, on doit envoyer l'annonce soit par courriel soit par la poste ou enregistrer un message téléphonique avant le 7 du mois! Pour 35 mots et moins : 5 \$. Pour plus de 35 mots : 10 \$. Maximum : 50 mots.

Devenez proprio sans vous retrouver au bout du rouleau



Le trousseau du nouveau proprio

- Taux hypothécaire avantageux¹
- Assurance prêt²
- Assurance habitation³

desjardins.com/maison

 **Desjardins**
Caisse de l'Ouest
de la Mauricie

1. Sous réserve de l'approbation du crédit de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.
2. Produit offert par Desjardins Assurances, Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.
3. Produit offert par Desjardins Assurances, Desjardins Assurances désigne Desjardins Assurances générales inc.

Bonne Fête des Mères!

COMBO FÊTE DES MÈRES

(2 PERSONNES)

39.99\$

1 FROMAGE BRIE FONDANT

1/2 BAGUETTE DE PAIN

2 FAUX-FILET DE VEAU MARINÉ
ÉCHALOTES ET VIN ROUGE

SALADE CÉSAR

PATATES DAUPHINOISES

POUDING CHOMEUR ÉRABLE & CRÈME
OU GÂTEAU MANDARINE

ÉCONOMIE DE PLUS DE 20%

Sur commande seulement

819-535-3114

commande en ligne: boucheriejcfortin.ca



Nouveau service de livraison



Lundi au samedi - entre 10h et 17h
Parlez-en à vos amis à l'extérieur de St-Étienne!

1411 rue Principale St-Étienne-des-Grès - boucheriejcfortin.ca - 819-535-3114

Trois-Rivières
Shawinigan
Louiseville
Bécancour
Nicolet
Grandes-Piles
Hérouxville
Yamachiche
St-Paulin
et leurs environs